

Conseil Municipal du 18 octobre 2011

En préambule du Conseil municipal, Messieurs Thierry DAVID Maire adjoint de Lacroix Falgarde, Conseiller communautaire du SICOVAL et Christian ABBA, Technicien du SICOVAL ont exposé le projet de modification des statuts du SICOVAL pour permettre le transfert à celui-ci des compétences en matière d'action sociale d'intérêt communautaire, modification qui constitue le premier point de l'ordre du jour du Conseil de ce jour.

Après leur présentation et les précisions fournies aux conseillers, Monsieur le Maire les a remerciés et a ouvert la séance du Conseil municipal.

Etaient présents : Mmes Sirlin et Villemur ; MM. Baudouin, Brousseau, Navarri, Roustan, Varlet, Vivas.

Secrétaire de séance : A. Roustan

I. Inscription de questions diverses à l'ordre du jour

Il est décidé d'ajouter à l'ordre du jour :

- une discussion sur les travaux sur la RD 68
- une discussion sur la suite à donner aux conséquences des travaux sur le réseau électrique.
- une délibération sur la subvention à accorder à Espanès-Récré pour l'animation du repas des Anciens et du goûter de Noël des enfants.
- point sur le dossier « Maison communale »

II. Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 27 septembre 2011

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

III. Délibération sur la modification des statuts du SICOVAL.

Compte tenu des informations et des précisions apportées lors de la présentation préalable du projet de modification des statuts du SICOVAL, le Conseil, après en avoir délibéré, approuve cette modification permettant la prise de compétence « action sociale d'intérêt communautaire » par le SICOVAL, par 6 (six) voix pour, 1 (une) contre, et 1 (une) abstention.

IV. Délibération Réforme de la fiscalité – Taxe d'Aménagement

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire concernant les modifications de la fiscalité des collectivités locales, et les incertitudes qu'elles soulèvent pour l'avenir, le Conseil décide de fixer le taux de la Taxe d'Aménagement à 5%.

Pour : 6 (six) voix ; contre 1 (une) ; abstention 1 (une).

Cette taxe remplace la taxe locale d'équipement et la participation d'aménagement d'ensemble : voirie et réseaux (PVR), raccordement à l'égout (PRE).

V. Délibération accès extranet carrières du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale

Monsieur le Maire fait part au Conseil du courrier reçu du Centre de Gestion concernant l'accès à l'extranet carrières du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

Après en avoir délibéré, le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer la Convention d'accès à l'extranet « carrières ».

Adoption à l'unanimité.

VI. Projet Agent Technique

La discussion porte sur l'intérêt de recruter un employé municipal à temps partiel avec un profil polyvalent pour effectuer d'une part, des travaux actuellement réalisés par l'Entreprise Delgado (pour un coût annuel de 7630 euros TTC), et d'autre part certaines tâches peu ou pas accomplies actuellement.

Devant la difficulté de définir précisément l'activité et les moyens à mettre en œuvre, il est apparu nécessaire d'approfondir la réflexion.

Pour cela Monsieur le Maire :

- demandera à l'Entreprise Delgado un devis pour l'extension de son activité à certains gros travaux pouvant entrer dans son champ d'application (entretien des bords de route, fossés, cimetière, etc...).
- contactera des entreprises multi-services pour comparer les coûts de divers modes d'intervention (contrats, forfaits, coup par coup ...) dans différents domaines (plomberie, électricité, menuiserie, peinture, entretien des locaux,...).

VII. Questions diverses

1) Travaux sur la RD 68

La discussion fait état des nombreuses anomalies constatées par les différents élus lors de visites officielles ou informelles sur le chantier.

Monsieur le Maire souligne la responsabilité du Conseil Général dans la conduite des travaux et pense qu'il faut attendre la mise en place de l'enrobage pour avoir une idée des éventuelles malfaçons.

Plusieurs conseillers considèrent qu'il est important d'acter dès à présent les points sur lesquels l'accord peut se faire et ceux qui recouvrent des situations inacceptables.

Monsieur le Maire indique qu'il doit rencontrer M. Escaffit représentant le Conseil Général le lendemain du Conseil (19 octobre) et qu'il se propose de lui faire part des observations des conseillers.

En cas d'absence d'accord de la part de son interlocuteur, il propose d'adresser une lettre au Conseil Général au nom du Conseil municipal.

Le Conseil insiste sur la nécessité de lister toutes les anomalies lors de la réception des travaux.

Le document, avec photos, (relevant en les situant précisément sur le terrain les différentes anomalies constatées) adressé aux membres du Conseil par Patrice Navarri, sera présenté au Maître d'œuvre pour enregistrer ses réponses écrites.

2) Réception travaux CITEL

Il s'agit de l'enfouissement des lignes EDF et Téléphone.

Les riverains contestent la remise en état des terrains concernés : stockage de terre sur un terrain privé (P. Navarri), chemin détérioré par le passage de camions, poteaux arrachés...).

Un courrier reprenant les griefs des riverains sera adressé par la Mairie à l'entreprise responsable pour exiger le respect des engagements pris quant à la remise en état des terrains concernés.

3) Subvention complémentaire Espanès-Récré

L'Association Espanès-Récré prend en charge l'organisation de l'animation du repas de fin d'année des Anciens et du goûter de Noël des enfants. Elle sollicite à cet effet une subvention complémentaire de 725 euros correspondant aux meilleurs devis qui lui ont été proposés.

La subvention complémentaire est accordée à l'unanimité.

4) Point sur le dossier de la Maison communale.

Le contact a été repris avec l'architecte. Une réunion de travail sur les derniers documents sera organisée le 2 novembre prochain à 21 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 23h 45.

La séance est levée à 23 h 30.

René BAUDOUIN

Emmanuel BROUSSEAU

Patrice NAVARRI

Albert ROUSTAN

Marie SIRLIN

Frédéric VARLET

VILLEMUR Sylvie